

L'Indépendant du Berry : organe socialiste indépendant ["puis" organe social] de l'Indre et du Cher : édition spéciale [...]

L'Indépendant du Berry : organe socialiste indépendant ["puis" organe social] de l'Indre et du Cher : édition spéciale du Blanc.... 1910-1938.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

L'INDÉPENDANT

DU BERRY

Fondateur
G. DE BEAUREGARD

Téléphone 0.78

Journal hebdomadaire paraissant le SAMEDI matin, recevant les insertions légales et judiciaires pour l'Indre, le Cher, l'Indre-et-Loire et la Vienne

Tarif des Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
Indre et les départements limitrophes, Cher, Vienne, Indre-et-Loire, Creuse.	4 fr.	5.50	10.
Tous les autres départements.....	5.75	6.50	12.

Les abonnements se paient d'avance et partent du premier de chaque mois et continuent, jusqu'à avis contraire.

Bureaux et Rédaction, 38, Grande Rue, LE BLANC

Directeur-Propriétaire : M. L. JOLY

Adresser tout ce qui concerne la Publicité, Abonnements, Envois d'argent, Rédaction etc., jusqu'au vendredi matin 9 heures, au Directeur du Journal, 38 Grande Rue

Tarif des Insertions

Annonces, (4 ^e page) la ligne.....	1 fr. 00
Réclames, (4 ^e page) la ligne 0 fr.95 (3 ^e page).....	1 fr. 20
Fin locale, avant état-civil (avis obsèques etc.).....	1 fr. 75
Chronique locale, (2 ^e page) la ligne.....	2 fr.
Minimum d'une insertion (4 ^e page).....	7 fr.

LE FRONT UNIQUE

Que de chemin parcouru, en deux ans, grâce à l'immense effort de propagande des Républicains Nationaux.

Le 1^{er} Juin 1924, le Cartel, au milieu d'une joie délirante, prenait possession de la Chambre. Le 1^{er} Juin 1926, le Cartel était démolit et M. Aristide Briand, syndic impitoyable, proclamait sa faillite.

Le programme, les idées des républicains nationaux s'imposent au Gouvernement comme au Parlement le bon sens, malgré des éclipses passagères, finissant toujours par triompher dans notre beau pays de France.

Est-ce suffisant ? Non. Reste-t-il quelque chose à faire ? oui.

Nos amis Paul Reynaud et Henri de Kerillis sont parti en Angleterre pour y étudier le fonctionnement des partis politiques. Sans être prophète, on peut prévoir qu'ils reviendront avec la conviction que de regrettables lacunes existent dans l'organisation des forces républicaines nationales.

Après les élections du 11 mai 1924, faussée par la grande entreprise de mensonges électoraux du Cartel, après le coup d'Etat de la majorité cartelliste contre le Président de la République, la Ligue Républicaine Nationale fut constituée sous la présidence de M. Alexandre Millerand. Elle prit immédiatement un grand essor, groupant autour d'elle les forces d'opposition au Cartel.

Peu de temps après, on vit renaître la Ligue des Patriotes et se constituer la Ligue Catholique, sous la direction du Général de Castelnau et les Jeunesses Patriotes, présidées par M. Pierre Taittinger. Subsistaient, en même temps, la Fédération Républicaine, le Parti Républicain Démocratique et Social, la Ligue civique, l'Union Civique, les Rénovateurs Français, la Démocratie Nouvelle, la IV^{ème} République, etc., etc.

A ces Groupements, déjà trop nombreux, sont venus s'ajouter, en ces derniers mois : le Redressement Français (M. Mercier), l'Union pour le Franc, (M. Bokanowski), en dernier lieu, le Faisceau, (M. Georges Valois) anti-parlementaire, comme l'Action Française est anti-constitutionnelle.

En marge, sur le terrain économique, évoluent l'Union des Intérêts Economiques, la Fédération des Groupements commerciaux etc...

Notre nomenclature est encore incomplète.

Or, l'électeur, sollicité, tiraillé ainsi de vingt côtés à la fois, ne sait plus à quel groupement adhérer. Les forces et les ressources s'éparpillent, s'amenuisent. Aux cohortes compactes des extrémistes, des fauteurs de désordre, les partisans de l'ordre opposent des troupes disséminées.

Alors qu'un front unique sera indispensable pour vaincre, les républicains nationaux s'égaillent en vingt partis différents qui végètent et s'anéantissent.

Il est temps de mettre un terme à cette dispersion d'efforts. Nous voici à six mois des élections sénatoriales de 1927, à moins de deux ans des élections législatives de 1928. Il serait fou d'aller à la bataille en ordre dispersé.

En province, plus encore qu'à Paris, les républicains nationaux sont effarés de ce manque de cohésion et d'entente des forces anti-cartellistes. Il n'est pas rare de voir organiser, dans les mêmes localités, à huit jours d'intervalle, deux, trois réunions, par les groupements mo-

LE CARNET DU "BERNOU"

Allo !.....

ALLO. Mademoiselle, le 6-10, s'il vous plaît ?

— Six : deux fois trois.

— Mais oui, dix : deux fois cinq !

— Je ne vous cache pas que je suis assez pressé... Comment dites-vous ?... Il y en a d'autres qui attendent ?... Je ne dis pas non... Pour ma modeste part, il y a bien un quart d'heure que je sonne.

— Allo ! Monsieur, ici la Préfecture. Vous êtes bien le 6-10 ?... Non ?... Je vous demande pardon, il y a erreur de la Poste... Raccrochez, voulez-vous ?

— Mademoiselle, voyons ! je vous ai demandé le 6-10... Vous dites ?... Mais non ! pas le 10-10... Deux fois trois, oui !... Mais je ne fais que cela !

— Allo, Monsieur, ici la Préfecture. Monsieur le Trésorier-Payeur, sans doute ?... Mais non, veuillez croire, Monsieur, que... C'est trop fort... Mille excuses... Voulez-vous couper la communication, je vous prie ?

— Mademoiselle, tout ce qui brille n'est pas or. Ainsi certaines espérances... Je vous ai demandé le Trésor... Ne faites pas d'esprit... Non... Je n'ai pas demandé le Trésor... Le Trésor, M. le Trésorier si vous aimez mieux. Et je trouve au bout du fil, surpris et courroucé, tous les Propriétaires réunis... Vous dites ?... Ça porte bonheur ? Merci !

— Vous riez. Ça vous amuse. Pas moi. La plaisanterie est peut-être inodore. Je l'estime sans saveur... Je vous en prie. Je vous le dis très posément : je sens que je vais devenir enragé... Une dernière fois, Mademoiselle, voulez-vous me donner le 6-10... Deux fois trois, deux fois cinq... Oui, oui, oui !

— Allo, Monsieur, ici la Préfecture. Comment dites-vous ?... Le voulez-vous en chêne ou en sapin ?... Mais qui êtes-vous, Monsieur ?... Oh !... J'attendrai ; nous en reparlerons.

— Mademoiselle, vous le faites exprès, avouez-le ! Vous me donnez les Pompes funèbres !... Comment ?... Mais non ! Je vous demande pardon... Cui, j'ai toutes mes dents... Non, je ne mâche pas de la bouillie... Et j'ai la prétention de savoir ce que je dis. Je suis le secrétaire de la Préfecture de Châteauroux. Vous aurez de mes nouvelles... Tant va la cruche allo... Allo !... Bon ! le fil est coupé ! Fichue République !

Le Pé MORILLON.

Lire en 2^e et 3^e page :

La Semaine Politique

Le Vieux Dicton - Un violent orage

La Contribution Volontaire

Le Cours des Grains. Les Marchés

dérés, alors qu'une seule aurait suffi et que les autres conférenciers auraient pu être plus utilement employés dans d'autres villes, délaissées par la propagande.

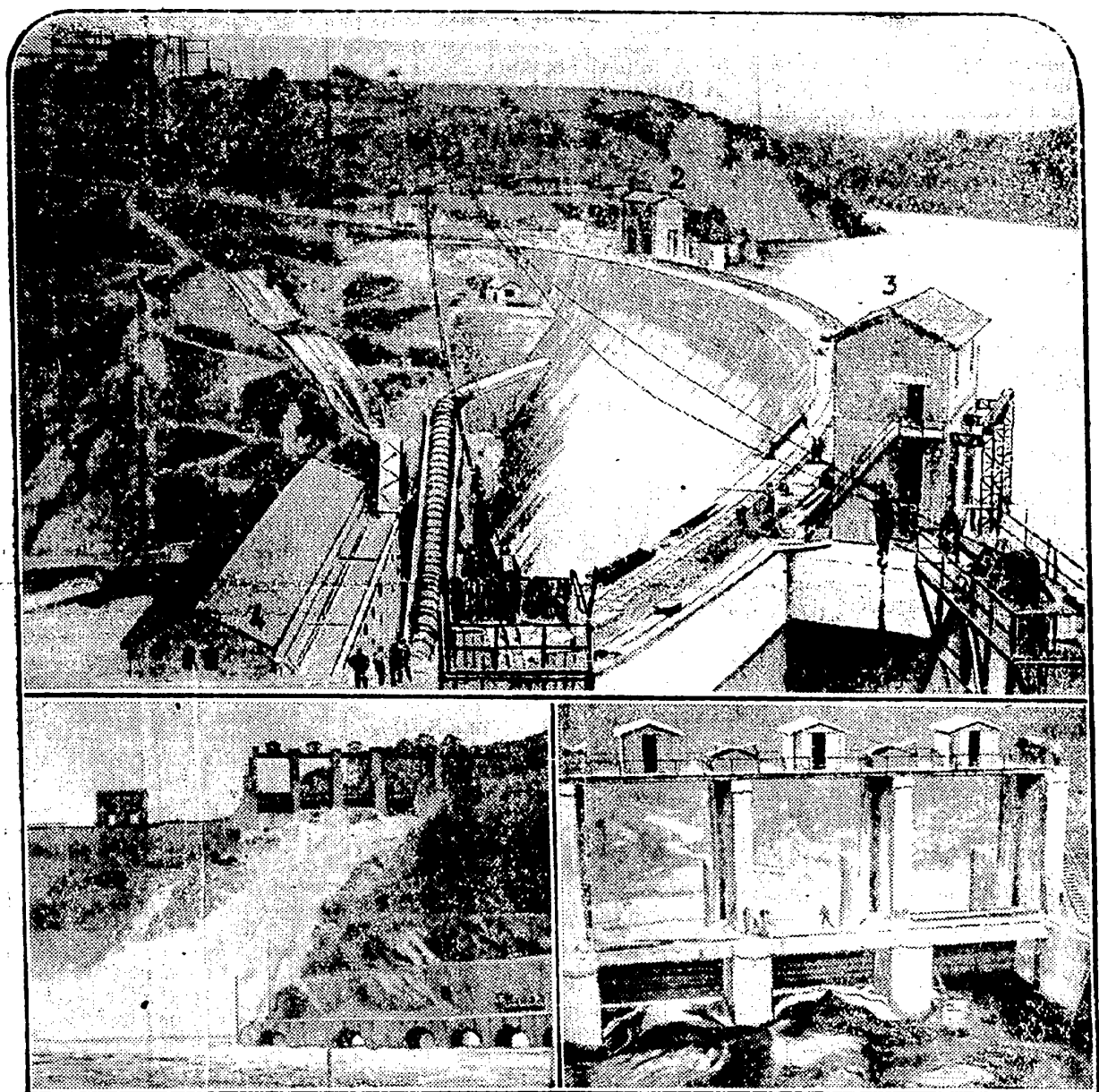
Il faut que ce désordre cesse ; il faut que cet émiettement des groupes prenne fin. Il est indispensable que toutes les forces républicaines soient amalgamées, fondées dans un seul groupement, dont la cohésion décuplera la puissance.

Pour avoir la victoire, il faut, sans perdre un jour, réaliser le front unique des armées de l'ordre, contre l'armée du désordre et de la révolution.

Emmanuel BROUSSE.
(Ancien ministre)

L'Inauguration du barrage d'Eguzon a eu lieu samedi dernier

(Nous devons, à l'amabilité de notre confrère, "LE PETIT PARISIEN", ce cliché. Il édifiera nos lecteurs sur le travail colossal exécuté par l'Entreprise Chagnaud pour capter la Creuse).



UN ASPECT GÉNÉRAL DU BARRAGE ET DU RÉSERVOIR. — (1) Les transformateurs-élevateurs. — (2 et 3) Les bâtiments commandant les vannes d'admission de l'eau. — (4) L'Usine. Au centre, le tuyau collecteur amenant l'eau aux turbines. En bas, un des déversoirs. — A droite, la grande vanne.

Cette inauguration à laquelle devaient assister deux ministres, MM. de Monzie et Binet, n'a pu être faite que par M. Paul Benzel, sous-secrétaire d'Etat, ce qui a provoqué parmi les hautes personnalités invitées à cette cérémonie, un certain froid, car beaucoup s'étaient réjouis d'entendre de brillants discours.

Les ministres se sont excusés, retenus à Paris pour affaires urgentes et pour la réunion du Conseil de Cabinet qui devait avoir lieu ce même jour.

C'est en 1921 que fut créée la société L'Union hydro-électrique, pour la construction de ce barrage. L'équipement de cette chute constitue le premier stade de l'aménagement de l'énergie du Massif Central, la Compagnie d'Orléans pour l'électrification de son réseau et l'Union Electrique de Paris pour l'alimentation de la région parisienne, s'intéressent particulièrement à la formation de cette nouvelle société.

L'œuvre entreprise est maintenant terminée. Elle est stupéfiante par ses proportions et sa puissance, elle constitue une merveille de la science hydro-électrique.

La Creuse

Ceux qui ont visité les bords de la Creuse et qui ont pris plaisir à l'admirer entre Fresselines et Eguzon, ne pourront maintenant y voir qu'un immense lac d'eau qui atteint par endroits plus d'un kilomètre de largeur. L'ancien pont de Chambon est submergé de plus de 30 mètres, tandis qu'avant ces travaux la rivière coulait à 8 mètres au-dessous.

Le barrage

Le barrage d'Eguzon comporte une longueur de base de 80 mètres sur une épaisseur de 50 mètres ; sa longueur en crête est de 300 mètres et de 6 mètres de largeur, produisant une retenue d'eau de 54 millions de mètres cubes et pouvant donner une force incalculable.

L'usine électrique

Edifiée au pied même de l'important rempart de maçonnerie et béton, elle apparaît comme une toute petite maisonnette. Elle comprend cinq turbines pouvant fournir un ensemble de 15.000 chevaux actionnant cinq génératrices fournissant un courant de 90.000 et 120.000 kw. heure.

La réception

Un train spécial amenant M. Benzel, de nombreuses personnalités et une trentaine de nos confrères représentant les grands journaux de Paris, du département, du centre et du midi de la France qui avaient répondu à l'invitation de l'Union hydro-électrique ; cette dernière avait délégué spécialement pour s'occuper de tous ses reporters M. Henry Pelsch, secrétaire de l'Union, et la Compagnie d'Orléans M. Préau, secrétaire-adjoint du service de la Publicité.

Notons, en passant, que grâce à eux, nous avons pu parcourir en entier tous les travaux effectués et l'usine.

Le banquet

Entourant M. Benzel, qui présidait, nous avons noté : MM. Vergé, président du Conseil d'administration de la Compagnie P.O. ; Chagnaud, sénateur de la Creuse et constructeur du barrage ; Gustave

Mercier, ingénieur en chef de l'U. H. E. ; Ratier et Cosnier, sénateurs de l'Indre ; Raymond Dauthy, député de l'Indre ; Bénac, administrateur du P.O. ; Mange, directeur du P.O. ; Pelsch, président de l'Union Electrique ; Laporte, directeur de l'Union Electrique ; Massé, chef de cabinet du ministre des Travaux publics ; Babb, chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique ; Legros, sénateur du Loir-et-Cher ; Judet, sénateur de la Creuse ; Connerot, député de la Creuse ; Mahieu, sénateur du Nord ; Peschaud, secrétaire général du réseau P.O. ; Teinturier, préfet de l'Indre ; Guillerot, secrétaire général ; Gourbal, chef de cabinet ; Lehouchu, ingénieur en chef ; le préfet de la Creuse ; les ingénieurs et chefs de services du P.O. et de l'Union Hydro-Electrique, etc., etc.

Au dessert, il y eut les discours. Celui de M. Vergé, président du conseil d'administration du P.O., fut bref, comme il convient en pareille circonstance. Après lui, M. Dauthy député de l'Indre et maire d'Eguzon, prit la parole.

« La cascade du déversoir du barrage d'Eguzon n'est rien à côté du flot d'éloquence qu'il déverse. Et quelle éloquence ! Après avoir d'abord dit l'accueil enthousiaste qu'avaient fait à l'entreprise les « autochtones du pays » (sic), M. Dauthy exprima dans la seconde partie de son discours le contraire de ce qu'il avait dit dans la première partie. C'était sans doute le député et le maire qui bataillaient dans son cerveau ».

Lire la suite en deuxième page.